Le Regard de la Fédération Environnement Eure-et-Loir

N°27 - Avril 2025 - Site: https://www.feel28.org

Tous nos articles publiés dans le «Regard de la FEEL» peuvent être consultés sur notre site à la rubrique : Plus - Le Regard de la FEEL.

La FEEL s'associe à la solidarité envers l'Office Français de la biodiversité

Voir le communiqué de presse des « Aires protégées de France solidaires de l'office français de la Biodiversité » p 8

Mobilisation associative contre les pollutions de l'eau

La qualité de l'eau en Eure-et-Loir est un sujet qui revient de manière récurrente dans nos colonnes (*Voir « Regard de la FEEL » n°* 3, 7, 12, 20, 21,23, 26).

Depuis plusieurs mois des mobilisations associatives ont permis d'alerter, de mettre en avant des témoignages, de mettre en relief les pollutions en région Centre-Val-de-Loire et particulièrement en Eure-et-Loir :

- **Le collectif « Pesticides en question 28 »** qui s'est créé il y a 2 ans, a organisé :

En février 2023 un forum « les pesticides en question » avec un tour d'horizon sur les conséquences des pesticides, une table ronde sur la solidarité avec les victimes, une table ronde « une autre agriculture est possible ». Avec une exposition sur « l'agent orange et les dioxines déversés sur le Vietnam. Forum qui s'est achevé par un appel du collectif Pesticides en question (voir Regard de la FEEL n°23 Avril 2024)

Le soutien à une victime de l'agent orange Tran To Nga pour son procès en mai 2024.

♦ Une projection du film « II ne faut pas que nos enfants continuent ce truc là » en mars 2025 qui a pour but de sortir les victimes de l'invisibilité. Après la projection, avec la centaine de spectateurs, il y eu un débat en présence de Jean-Claude Cogrel (réalisateur), et de Michel Besnard le Président du collectif « Victimes Pesticides de l'Ouest » et de Michel Daviet une victime des pesticides. Un représentant des lobbys a essayé en vain de noyer le poisson, mais que pouvait-il faire devant une salle saisie par le film, convaincue,

par les brillantes interventions du président du « Collectif de Soutien aux Victimes de Pesticides de l'Ouest » ? Dès le lendemain, Michel Besnard donnait justement une formation à 10 volontaires au soutien des victimes de notre département.

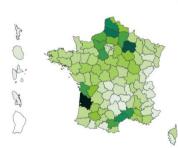
- L'association Générations Futures

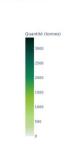
A révélé un rapport du ministère de la santé qui indique qu'en 2023 en France 1 personne sur 4 a consommé de l'eau non conforme aux limites de qualité pour les pesticides.

♦ A publié des cartes d'achat des pesticides par département, ci-dessous celle des données issues de la Banque nationale des ventes (BNVD) alimentée par les distributeurs de produits phytosanitaires et mises à disposition par les ministères, territoires, écologie, logement, carte des achats en 2022, l'Eure-et-Loir y est classé en 7ème position.

Total des Substances achetées par département en 2022 (Total acheté en France : 66354.5 tonnes)







Sommaire

Mobilisation associative contre les pollutions de l'eau 1
La FNAUT Centre-Val-de-Loire sur tous les fronts 3

Agriculture et alimentation bio: difficultés et avenir 4

Pour des campagnes vivantes soyons fermes 5

Le nouveau régime climatique toutes choses égales 6

Diagnostic écologique de la commune de Saint-Prest 7

Lutte contre l'A 154 / A 120 7

Solidaires de l'OFB 8

- France Nature Environnement Centre-Val-de-Loire a organisé en novembre 2024 au muséum d'Orléans un séminaire sur « les polluants éternels en région Centre-Val-de-Loire du diagnostic aux solutions » qui a mis l'accent sur l'Etat des contaminations :
- > les problématiques des micropolluants,
- ➤ l'enjeu des perturbateurs endocriniens, exemple sur les bisphénols ;
- > les per- et polyfluoroalkylées, dits PFAS,

- ➤ les solutions législatives par Charles FOURNIER, député de la 1ère circonscription d'Indre-et-Loire, cosignataire de la loi sur les PFAS et les enjeux de la dépollution.
- Un collectif d'organisations a programmé une semaine d'alternatives aux pesticides dans le Perche ornais du 21 au 29 mars 2025 au programme : ciné, rencontre, conférence (pesticides et santé en milieu rural : que disent les scientifiques), café-citoyen, lecture et musique, débats .

Contre les **pesticides**,



2000 manifestants guidés par des collectifs scientifiques et écologistes ont marché en fanfare, samedi **5 avril**, à Paris pour dénoncer la destruction du vivant et les maladies provoquées par l'usage massif de ces produits chimiques.

En tête de cortège : «Les pesticides tuent». Parmi les slogans sur les pancartes : *Pesticides* : *poisons d'avril* - Moins d'industries chimiques, plus de santé publique - *Plus de chants dans les champs* - Scandale sanitaire : soignant.es en colère - Je ne consens pas à l'effondrement de la biodiversité - *Les abeilles sont aussi précieuses que toi et moi* - Nous voulons des coquelicots - *Riverains aspergés* : noms des pesticides



cachés, transparence des produits épandus près de chez nous - Le vivant demande justice - Produire avec la nature, pas contre elle - Nos vies comptent plus que leurs profits - Prière de rendre votre écosystème moins absurde que vous l'avez trouvé - Pesticides tous.tes exposé.es - Plus de piafs, moins de PFAS - Destruction de la biodiversité = suicide collectif - Comment fera-t-on la paix s'il n'y a plus de colombe ?

A la Fédération Environnement Eure-et-Loir vient de nous rejoindre l'association AP3V (protection des 3 vallées Drouette, Voise et Eure dans le 28 et le 78) et une commission « Eau, agriculture, alimentation » s'est créée en liaison avec le collectif « Pesticides en question 28 » pour suivre l'ensemble des problèmes liés à l'eau dans notre département. Cette commission a commencé à travailler avec un groupe d'une dizaine de personnes en décembre dernier, et après 3 réunions, a établi un plan d'actions qu'elle compte soumettre le 9 avril à la DREAL avant de demander audience au Préfet d'Eure-et-Loir avant la fin avril.

Le sujet des différentes sources d'empoissonnement de notre eau potable au robinet bien sûr, mais aussi de la qualité de l'eau dans nos rivières et dans nos nappes, d'où vient l'eau du robinet avant traitement, traitements qui ne savent pas filtrer certains polluants éternels dont l'un serait issu directement du vieillissement des tuyaux des réseaux de distribution est un vrai sujet grave et inquiétant, d'où la mobilisation de la FEEL sur cette thématique. Font partie du groupe de travail des experts sur le sujet des pesticides agricoles

bien sûr, mais aussi sur les pollutions par les eaux déversées par certains sites industriels car tous ne sont malheureusement pas contrôlés ... et également sur la nappe de craie, nos stations d'épuration vieillissantes et des contaminations des eaux par des déchetteries contenant des déchets radio-actifs, et oui on a tout ça dans le département du 28 qui est dans toute la France un département qui empoisonne le plus les sols avec son utilisation à outrance de pesticides agricoles, ce alors que les agriculteurs sont évidemment les premières victimes des pesticides.

L'ensemble des membres de cette commission était bien sûr présents à la projection du film « il ne faut pas que nos enfants reproduisent ce truc là » à Chartres en février dernier. Et la plupart d'entre eux étaient également présents à Gasville-Oisème lorsque France 2 est venu dévoiler les résultats catastrophiques de ces prélèvements d'eau dans 3 points du 28 dont Châteaudun qui récupère des eaux polluées par la production pharmaceutique qui les rejette dans la rivière....

Gérard Breteaux, Jean-Marie Loury, Caroline Duvelle

NOS ASSOCIATIONS INFORMENT, AGISSENT, PROPOSENT

Fédération Nationale des associations d'usagers des transports en Centre Val de Loire

La FNAUT Centre Val-de-Loire sur tous les fronts

Relancée depuis 18 mois, notre fédération a gagné une dizaine d'associations adhérentes en un an. Elle est désormais mieux représentée sur les territoires, mais ce n'est pas encore parfait, notamment pour le Berry qui n'y est presque pas présent. A Orléans, l'association AUTTOP (Association des Usagers du Train Tours Orléans Paris) a repris du service après quelques années de sommeil.

C'est sans doute en **Eure & Loir** où la FNAUT compte le plus d'adhérents. La FEEL, qui regroupe des associations attachées à l'environnement, permet une « convergence des luttes », notamment avec l'appui du *Collectif Non à l'A154 / A120*, ensemble il plaident pour la réouverture des lignes ferroviaires Orléans-Chartres (voir Regard de la FEEL n° 24) et Chartres-Dreux.

L'association AUPADRE (association des usagers Paris-Dreux), qui se préoccupe des usagers de la ligne ferroviaire Paris-Dreux, a également repris du service depuis quelques mois. Des usagers de la ligne Paris-Chartres sont aussi mobilisés, et réfléchissent à créer une association.

Tours et **Orléans** sont en plein travail, avec les territoires de l'aire d'attraction de leurs métropoles respectives, pour candidater au statut de SERM. Les **Services Express**



Gare de Fleury les Aubrais - Photo Vincent Degeorge

Régionaux Métropolitains sont des projets globaux de mobilité sur les grandes agglomérations, qui s'appuient en premier lieu sur le ferroviaire, et la FNAUT participe aux groupes de travail. Si les promesses du gouvernement sont respectées, c'est l'opportunité d'avoir des financements supplémentaires qui profiteraient en réalité à toute la Région, puisqu'ils viendraient en plus du grand plan ferroviaire à 100 Md€, et en plus des CPER (contrats pluri-annuels de plan Etat-Régions).

Si la Touraine dispose déjà d'une infrastructure ferroviaire exceptionnelle avec 8 branches ferroviaires classiques + 2 branches LGV, l'Orléanais est moins bien doté, et nécessiterait de très lourds investissements, avec, dans l'idéal, la remise en service de trois branches sur lesquelles ne circulent que du fret : Orléans-Chartres, Orléans-Pithiviers, et Orléans-Châteauneuf-(Gien). La première est bloquée en raison d'un refus de la base militaire de Bricy, et la troisième a déjà échoué il y a quelques années en raison de blocages des communes d'Orléans, St-Jean-de-Braye et Châteauneuf-sur-Loire.

La FNAUT CVL participe à de nombreuses réunions, quand ses bénévoles peuvent se rendre disponibles. La mise en place des **Comités des Partenaires de la Mobilité** en 2024, qui sont plus de 60 sur la Région, sont LE lieu où les associations adhérentes peuvent faire remonter les doléances des usagers auprès de la Région, des Communautés de Communes, des représentants des employeurs et autres associations locales, ainsi que la SNCF.

Vincent Degeorge, président de la FNAUT CVL, siège aussi au CESER (Conseil économique social et environnemental régional), qui est la deuxième assemblée de la Région. Elle est composée de représentants de la société civile : syndicats d'employeurs et de salariés, chambres consulaires, professions de l'enseignement, monde de la recherche, défenseurs de l'environnement, agriculteurs, pêcheurs, monde de l'économie sociale et solidaire... soit une grande diversité qui dégage des avis, des contributions, des rapports consensuels sur la politique régionale.



LaRocheClermault-gare (Ligne Chinon-Thouars) Photo Vincent Degeorge

Mais à l'heure où sera publié ce papier, il n'est pas impossible que les CESER soient morts et enterrés. En effet, une commission spéciale de l'assemblée nationale pour la simplification de la vie économique a voté un amendement pour leur suppression, arguant que « ça coûte cher et ça ne

sert à rien », vote qui doit être confirmé ou infirmé à l'assemblée nationale entre le 8 et le 12 avril. Quant on attaque la démocratie à la tronçonneuse façon Trump...

Nous militons aussi **pour une amélioration de l'offre sur certaines lignes**, dont celle qui relie Chartres à Tours par Vendôme, et pour la remise en service d'autres lignes de la Région : Chinon-Thouars, Châteauroux-La Châtre, Loches-Châteauroux, Chartres-Dreux, Blois-Vendôme, et la recréation de (Orléans-Châteauneuf)-Les Bordes — Nevoy-(Gien), dont le foncier a été vendu. Par ailleurs, les usagers du quotidien subissent des problèmes importants sur les lignes TER en lien avec Paris, avec un manque criant de capacité. Enfin, les lignes TET (trains d'équilibre du territoire) Paris-Clermont et Paris-Toulouse (POLT), gérées par l'État, très malades, ont de nombreuses défaillances dont notre région subit des impacts trop fréquents.

Nous sommes mobiles, et restons mobilisés

Vincent Degeorge

Association Vie Environnement Respect Nature (AVERN)

Dans le Cadre de la 18e édition de son salon éco-bio en septembre 2024, l'AVERN a proposé la conférence :

«Agriculture et Alimentation bio : difficultés et avenir»

par Virginie Bouchard, diplomée en éthologie et écologie, agricultrice : « Virginia Corn », ferme bio Tremblay les villages..



Après une évolution progressive depuis le premier label Demeter 1932 et le premier cahier des charges en 1981, la réglementation est depuis 1991 européenne. Le règlement de base définit les grands principes et les

règles de production avec un peu de flexibilité en fonction de la situation au nord ou au sud de l'Europe.

Trois idées fortes sont à la base du développement de l'agriculture biologique en Europe.

- Le sol : les plantes poussent dans un sol, c'est ce sol que l'on doit protéger, que l'on doit nourrir pour produire les aliments.
- Une vision large de l'agriculture en tenant compte de l'impact que l'on a sur le territoire bassin versant.
- Les agriculteurs bio doivent pouvoir vivre de leur métier, disposer d'une certaine autonomie sans dépendre des industriels et notamment pas de l'achat des intrants.

L'agriculture »bio » est encadrée dans un standard volontaire public, c'est à dire qu'elle est soutenue et contrôlée : contrôles annuels inopinés et payés par

l'agriculteur. Par ailleurs rien n'est fait pour inciter les agriculteurs à passer à la bio.

- En <u>région Centre</u>, l'A.B représente **4,9 % de la surface** agricole utile (S.A.U.), mais en Eure-et-Loir seulement **3.1%**.

La crise du bio qui existe depuis 3, 4 ans concerne toutes les filières avec un effondrement des prix, des dé-conventions et un recul de nouvelles conventions.

Les causes : l'inflation depuis la guerre de l'Ukraine, la vente directe (14% du marché français – 27 000 fermes) n'est que peu touchée. Les <u>cantines</u> et les <u>restaurants</u> sont <u>à la traine</u>.

Le <u>prix de revient du blé a baissé de 40 %</u> depuis 2021 par manque de marché. Le blé bio n'intéresse plus personne car il coûte trop cher mais aussi parce qu'il y a <u>une perte de confiance dans la filière bio</u>. Il y a donc beaucoup de stock dans les COOP : paradoxalement la mauvaise moisson de cette année va permettre une remontée des prix car il y aura peu de blé bio disponible et les COOP vont pouvoir vendre leur stock.

BIOCER est une COOP céréalière 100% bio, qui dans un contexte de graves difficultés a failli être rachetée par NATUP, Coop généraliste proposant d'acheter le blé plus

cher grâce aux profits générés par la vente des phytosanitaires ce qui était bien sur inacceptable!

Des labels ont été créés « haute valeur environnementale », facile à obtenir même en agriculture conventionnelle, et le zéro résidu de pesticides (il n'y a pas de pesticides dans les légumes mais ceci ne préjuge rien de l'absence de pesticides dans le champ!). La notion consommer local largement défendue par les politiciens locaux a fait beaucoup de tort à la bio et s'avère mensongère par rapport au bilan carbone mis en avant.

Des **espoirs pour demain**: les activités agricoles conventionnelles génèrent des coûts sociaux par les externalités négatives tels que la dépollution de l'eau. Alors que <u>l'agriculture bio a plus d'externalités positives</u>: filtration en rétention, stockage de carbone, d'eau, retour à la biodiversité, pollinisation, diminution des gaz à effet de serre et impact positif sur la santé du vivant. Il s'agirait de <u>quantifier ces services environnementaux</u>. L'aggravation spectaculaire de la pollution aux pesticides des eaux souterraines malgré la restriction réglementée des intrants des agriculteurs conventionnels pourrait conduire à une réflexion positive.

Il existe des initiatives encore localisées de paiement pour

services environnementaux : l'eau de Paris s'engage depuis 2018 à soutenir via la PAC les agriculteurs bio installés dans les zones de captages.

Les **PSE** (Paiements pour Services Environnementaux) seront peut-être généralisés dans la PAC 2028. <u>L'aide au maintien</u> supprimée par la France a été heureusement <u>prise en charge par la région</u>. L'objectif d'atteindre 20% des terres bio d'ici à 2030 sous-entend de soutenir la bio pour que ce soit entendu par les pays membres.

Si la loi Egalim* (objectif 2022), était observée, si tous les élèves de France avaient un morceau de pain bio tous les jours sur leur table, il n'y aurait pas de crise. L'espoir est d'obtenir un <u>vrai soutien politique local, national et européen</u>. Les jeunes nouveaux installés sont plus nombreux qu'avant à vouloir s'installer en agriculture bio, notamment en maraîchage. Ne soyons pas résignés car nous allons dans le sens de l'histoire!

*« Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous ».

Germaine Fraudin

A vos agendas

L'AVERN invite à <u>2 sorties "nature"</u> avec ses botanistes : Patrick et Christian <u>sur le trajet de la future autoroute A154... si elle est construite.</u> Les 2 sorties sont gratuites.

- ➤ Le 26 avril 'La Côte blanche' et la grotte naturelle Rendez-vous à 15h : Au silo à l'entrée de Tréon sur la D928
- > Le 17 mai 'Etang des Folies et autre étang. Rendez-vous à 15h Saint-Lubin-des-Joncherets

Confédération paysanne d'Eure et Loir

Pour des campagnes vivantes soyons fermes Concentration des terres : l'agriculture sans agriculteurs-rices ne doit pas avoir le dernier mot.



Extrait de Demain Paysan-ne, trimestriel de la Confédération paysanne du Cher, d'Eure-et-Loir, de Touraine, et du Loiret, hiver 2024.

En 2010, il y avait 25 000 fermes en région Centre val de Loire; en 2020 il en reste moins de 20 000. On peut comprendre que certains-nes agriculteurs-rices se regroupent pour une amélioration de leur efficacité économique et de leurs conditions de travail. Trop souvent la

terre libérée est reprise par les plus forts-es et mieux informé-es. Si tout comme la conf', le « JA » défend souvent les projets d'installation en CDOA ou en SAFER, il est souvent remis au pas, par la Fédé, les exemples ne manquent pas.

Une minorité d'intervenant-es met une pression forte sur le foncier, nuisant au plus grand nombre, avec la complaisance et souvent le soutien du syndicat majoritaire. En Centre-Valde-Loire, le foncier libre a pris 15% entre 2014 et 2023 avec des écarts importants entre les secteurs.

Que dire quand cette politique permet à certain-es d'accaparer des terres à des dizaines de kilomètres de leur siège, au nez et à la barbe des riverain-es et des jeunes à installer. Ne parlons pas des dégâts occasionnés aux voiries et des risques pour les autres usager-ères de la route.

Dernière évolution inquiétante, l'externalisation totale des travaux agricoles par les entreprises de travaux agricoles (ETA), ce que les experts appellent « agriculture sans agriculteur-trices ». Si cela peut s'expliquer dans des situations particulières, le phénomène fait des ravages. En région Centre-Val-de-Loire 1 600 exploitations étaient concernées en 2020, le record est en Eure-et-Loir, avec aujourd'hui 436 unités qui pratiquent ce mode de gestion.

En 2018, 160 exploitant-es résidaient loin de la région et surtout à Paris : pas facile pour observer les cultures ! Plus de 80% de ces exploitations sont spécialisées, alors que c'est 60% dans les fermes gérées par l'agriculteur-rice. Et voilà

que le groupe coopératif InVivo encourage cette pratique en proposant des « régisseurs-seuses » !

Notre monde a besoin d'un équilibre en y maintenant des fermes transmissibles pour des paysan-nes nombreux-es. Ce sont nos emplois qui doivent être durables! La production de nourriture et la préservation de la nature sont notre vocation et cela mérite une juste rémunération.

Michel Géray, paysan retraité (28) Extrait de Demain Paysan-ne, trimestriel de la Confédération paysanne du Cher, d'Eure-et-Loir, de Touraine, et du Loiret, hiver 2024.

Sykadap

Le nouveau régime climatique, toutes choses égales par ailleurs... et rejoindre l'une des 13 associations de la FEEL en 2025

Depuis que l'association Sykadap réalise des chantiers paille (première fois le 21 juillet 2017), c'est en 2024 que nous avons expérimenté et vécu un changement de nature de cette activité saisonnière : toujours repoussé [pour cause de conditions météo nécessaires pour moissonner et faire sécher les andains entre deux averses], c'est finalement le 30 juillet, malgré les 40 mm d'eau deux jours avant et donc l'obligation de retourner l'andain la veille du pressage pour qu'il sèche, que nous avons réuni 15 bénévoles pour réaliser ce chantier à la ferme de la Métairie de Gervais et Sylvie Arrondeau.

Par 37°C en conditions humides, il y eu malaise pour des participants qui ont supporté ces conditions « anormales » et ont maintenu une cadence pour boucler le chantier avant la fin de l'après-midi car déjà l'orage grondait. Ce jour là, sur le même lieu, 45 volailles sont retrouvées mortes entassées dans un coin de leur enclos par la combinaison d'un stress (non identifié) qui n'aurait du être que passager avec ces conditions de chaleur extrême.



200 ballots malgré tout récoltés et engrangés qui seront utiles aux animations Sykadap et pour les paillages tout au long de l'année suivante!

A quelque cinq mois de là nous nous retrouvons le 8 janvier 2025 pour contribuer à la plantation d'une haie de 830 m en double

rangée, et ce sont 25 personnes chez Amandine Dupuy qui s'attellent à la tâche pour repérer, creuser, planter, protéger, les 1600 sujets destinés à réaliser une haie à 3 étages, arborés, arbustifs haut et bas.



Par 3°C, du vent et une pluie glaciale ininterrompue, dans un terrain détrempé, les participant(e)s ont commenté : « ça va, conditions dantesques mais ça va ! ». Quand on a planté dans ces conditions et qu'on y a pris du plaisir, on sait qu'on pourra planter dans toutes les conditions ! !

Pour avoir des images de ces deux temps forts, rendez-vous sur la chaine Youtube Sykadap

(https://www.youtube.com/@sykadap223)— et vous pouvez vous abonner si vous souhaitez être informés des prochains épisodes ;-)

Conditions dantesques de plantation de haie vidéo 4 min (https://youtu.be/jLyGbF09-z8)

Chantier paille 2024 vidéo 3 min (https://youtu.be/o_PclxuSgR4) Pour plus d'information https://www.sykadap.com/

Bernard Cordier

Diagnostic écologique de la commune de Saint Prest



L'association a publié sur son site (stprest-environnement.org) le diagnostic écologique de la commune de Saint Prest qui est un inventaire exhaustif de la faune

et de la flore établi par l'office de génie écologique (OGE) en décembre 2023. A découvrir sur le site. Un travail et des résultats impressionnants.

L'association pose cette question de bon sens : « Faut-il sacrifier cette biodiversité magnifique sur notre commune pour un hypothétique développement économique? » qui est largement développé par les supporters du projet d'autoroute A 154/ A 120.

Question aussi sur bien d'autres secteurs du trajet souhaité par les décideurs.

Martine Carré

ACTIONS DE NOS PARTENAIRES

Collectif Non A154 / A120 - La déroute des Routes

LUTTE CONTRE L'A154 / A120

COLLECTIF NON



A154/A120

Le Collectif Non A154/A120, en liaison avec de nombreuses autres luttes et Collectifs comme Non A133/A134, Autre COM, LVEL contre l'A69, la Coordination Rurale et la Confédération Paysanne.

A bas le Béton contre les plateformes logistiques en région Centre-Val-de-Loire, Les Ecologistes et LFI, la CGT et bien entendu toutes les associations de la FEEL se sont fortement mobilisés pour une conférence de presse rurale le 27 Janvier 2025, en compagnie des maires de St Prest et de Gasville-Oisème, et de deux députés, l'un de l'Essonne et l'autre de l'Hérault, pour dire haut et fort pourquoi ce projet d'autoroute ne doit pas se faire.

Malgré la boue, le vent, la pluie et le fait qu'on était un lundi après-midi, plus de 100 personnes sont venues soutenir cette mobilisation statique dans le pré de Maximilien Vangeon sur lequel le prestataire de VINCI est venu début décembre faire des carottages sauvages puisque son champ de lentilles ou pois chiches est sur le faisceau autoroutier....

Son champ est devenu le symbole ce jour-là de la résistance citoyenne contre ce projet, et le restera. Un mirador y a été très vite installé, visible à 360°, qui veille au « grain »! Les messages de l'ensemble des luttes ont été passés pendant

près de 2 heures devant la presse qui a couvert 3 pages dans l'Echo, sur France 3 et plus tard sur France 2, le Figaro, et surtout Reporterre et nos radios et journaux locaux.

Cette lutte fait de plus en plus corps avec la lutte contre l'A69 qu'elle suit de très près. La porte-parole du Collectif était à l'audience du 18 février à Toulouse, et confiante sur le résultat, a anticipé le résultat du 27 en mobilisant l'ensemble des luttes en IDF et sur Rouen pour une conférence de presse devant l'Assemblée Nationale le 27 février au soir, en duplex avec Toulouse et en présence de députés LFI et Les Ecologistes. Une ambiance très festive avec une cinquantaine de militants de toutes luttes y compris des corequérants qui sont dorénavant prêts à les soutenir dans cette lutte en Eure-et-Loir. Des retombées médiatiques bien sûr pour visibiliser la lutte, mais aussi de nombreux contacts noués pour pouvoir mobiliser plus de monde venant d'Ile-de-France et de toute notre région Centre Val de Loire lors de leur prochaine mobilisation à laquelle la FEEL compte bien être présente, vers la fin de l'été.

Caroline Duvelle

De prochains RV très importants contre les projets routiers artificialisateurs de sols et mangeurs de terres nourricières :

- du **25 au 27 avril** prochain au Château de Scopont, « Les Déroutantes » : https://urls.fr/jYaelHB
- le **17 Mai** dès 11 h au rond-point des vaches à St Etienne du Rouvray, pour fêter l'arrêt du projet A133 / A134 à Rouen
- du 7 au 10 août prochain à Briouze, « Les Résistantes », dans l'Orne. Voici le lien : <u>programmation@lesresistantes.fr</u>.
 Et à la fin de l'été un grand WE de luttes toute France ici Eure et Loir contre l'A154 / A120- à suivre!













Paris, le 10 février 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les aires protégées de France solidaires de l'Office Français de la Biodiversité

Face aux agressions physiques et verbales dont sont victimes une agence de l'Etat et ses collaborateurs, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, le Réseau des grands sites de France, les Conservatoires d'espaces naturels, l'Inter-réseau Natura 2000, les Réserves naturelles de France, la Tour du Valat, MAB France et Ramsar France appellent au respect des personnes et des institutions.

Nos services publics sont des biens précieux qu'il convient de préserver avec soin. Si l'Office français de la biodiversité intègre dans ses missions une nécessaire police de l'environnement, il en va de la sauvegarde de nos espaces protégés, comme de tous les espaces naturels dont notre avenir dépend. C'est avec ces agents que nous agissons sur le terrain et nous mesurons chaque jour l'importance de leur présence. Dans les communes rurales, ils sont souvent un soutien essentiel et nécessaire pour les élus locaux afin de faire appliquer les lois sur l'environnement.

Nous n'ignorons pas les difficultés du monde agricole et les lenteurs des réponses qui leur sont apportées. Sans parler de certaines lois qui sont si peu appliquées. C'est un problème majeur. C'est pourquoi, nous sommes à leurs côtés sur le terrain pour trouver les solutions les plus cohérentes pour leurs exploitations comme pour l'environnement.

Au quotidien, les équipes des aires protégées, élus et techniciens, mettent en œuvre des actions associant activités agricoles et respect de la biodiversité car l'agriculture est un levier essentiel pour agir sur la préservation de nos sols, de la faune et de la flore. Malgré les moyens insuffisants et un contexte international défavorable, nous maintenons que sur nos territoires, nos actions sont utiles et efficaces : contrats de transition agro écologique, conversion vers le bio, contrats de relocalisation, valorisation des productions, montée en gamme, circuits courts. Des solutions éprouvées, efficaces, sages qui nécessitent des échanges, de l'écoute mutuelle et du respect des missions de chacun.

Rien ne peut justifier les violences et nous les condamnons fermement. Les aires protégées de France renouvellent leur soutien à l'OFB et ses agents et appellent l'ensemble des acteurs du vivant au dialogue.

Contacts presse:

Pierre-Paul Castelli, fédération des Parcs naturels régionaux de France, 06 83 84 01 77

Les 59 Parcs naturels régionaux de France représentent plus de 4960 communes, 4,5 millions d'habitants et 9 millions d'hectares, soit 17 % du territoire métropolitain, répartis dans 15 régions et 3 collectivités locales. Plus de 2250 agents y travaillent. La Fédération est une association loi de 1901 qui regroupe les Parcs naturels régionaux, les régions et de nombreux partenaires nationaux.

Fédération des Parcs naturels régionaux, 27 rue des Petits Hôtels – 75010 Paris – 01 44 90 86 20 www.parcs-naturels-regionaux.fr

Depuis Mars 2025 , la FEEL a un nouveau bureau :

- François Bordes, Président - Martine Carré, Vice-présidente - Gérard Breteaux, Secrétaire - Bernard Cordier et Dominique Van den Heede – Secrétaires adjoints - Caroline Duvelle – trésorière et Tatiana Tirloy trésorière adjointe.

Notre Présidente historique Martine Trofleau restant bien entendu Présidente d'Honneur

Directeur de publication François Bordes

Réclacteurs de ce numéro : Gérard Breteaux, Martine Carré, Germaine Fraudin, Caroline Duvelle, Bernard Cordier, Vincent Degeorge, Jean-Marie Loury.

Les associations membres de la FEEL : * AP3V 28-78 *Association de défense et de Sauvegarde du Cadre de Vie et de l'Environnement à Garnay (ASCVEG), *Association Vie Environnement Respect Nature (AVERN), *Blaise Vallée Durable (BVD), *Confédération Paysanne Eure et Loir, * Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports région Centre Val de Loire (FNAUTCVL), * Jouons collectif A 154, * La Presle, * Qualité Vie Sud Eure-et-Loir, * Saint Prest Gasville-Oisème Environnement, * Saulnières Belle Vallée, * Sykadap * VivAvre

Fédération Environnement Eure-et-Loir Association loi 1901 déclarée en Préfecture de Chartres sous le n° W281000900. Publication au JO du 22 novembre 1995 –SIREN n° 500 772 561 00014 - Ayant agrément au titre de la Protection de l'environnement renouvelé Arrêté préfectoral DDT-SGREB 2024-197. Président François Bordes.